

CONSEIL GENERAL DE TARTEGNIN

Procès-verbal de la séance du 27 juin 2024

Ordre du jour

- 1. Appel**
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mars 2024**
- 3. Assermentations éventuelles**
- 4. Préavis municipal N°04/2024- Rapport de gestion 2023**
 - 4.1 Rapport de la commission ad 'hoc.**
- 5. Préavis municipal N° 05/2024- Comptes 2023**
 - 5.1 Rapport de la commission gestion et finances.**
- 6. Réponse de la Municipalité à l'interpellation << Sauzet >>**
- 7. Rapport de la commission << Grandes Vignes >> sur la pétition << Emery >>**
- 8. Récusations éventuelles relatives au Préavis n°06/2024**
- 9. Préavis municipal n° 06/2024 – Adoption d'un nouveau plan d'affectation (PA) « Les Grandes vignes » et de son règlement**
 - 9.1 Rapport de la commission ad'hoc**
- 10 Nomination du bureau du Conseil**
 - 10.1 Election du/de la Président/e**
 - 10.2 Election du/de la vice -Président/e**
 - 10.3 Election des scrutateurs**
- 11 Nomination de la commission de gestion et finances (5 membres et 2 suppléants)**
- 12 Nomination d'une commission ad'hoc de 3 membres relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)**
- 13 Nomination d'une commission ad'hoc de 3 membres relatif à la révision du règlement sur la circulation et le stationnement au parking des Pressoirs**
- 14 Communications des délégués aux Conseils intercommunaux**
- 15 Communication de la Municipalité**
- 16 Divers et propositions individuelles**

Avant le début du Conseil, M. Stéphane Jayet, syndic nous présente les tenanciers du futur Café-Restaurant « La Pinte », M. et Mme Frédéric et Sabrina Bouré.

Le Président rend hommage à M. Philippe Déruaz décédé dernièrement, qui a œuvré au sein de la Municipalité et a été un membre très actif dans la commune.

1. Appel

Présents	36
Excusés	5
Absents	1

2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 14 mars 2024

Le Président a noté une erreur en page 8, communication de la Municipalité, relativement à la demande de récusation de Mme Patricia Prior ; la récusation est refusée avec 3 oui (et pas 3 non).

M. Jean-François Déruaz se demande si M. Bertrand Pasche était encore suppléant en date du 14 mars 2024. Le bureau du Conseil précise qu'il va vérifier.

Note : après vérification, le bureau du Conseil confirme que M. Bertrand Pasche était encore suppléant en date du 14 mars 2024.

M. Daniel Emery rapporte que la phrase « M. Daniel Emery, Président de la commission approuve cette approche » doit être supprimée, car il n'est pas Président de la commission gestion et finances.

Le procès-verbal est accepté à la majorité moins 2 abstentions.

3. Assermentations

M. le Président assermente les personnes ci-dessous

Mme Bifranklin Elena

Mme Crispino Giulia

M. Macchi Adrian

Mme Müller Alina

Mme Scharff-Hansen Jette

Mme Velhinho Pereira Helena

Le conseil compte dorénavant 48 membres

4. Préavis municipal N°04/2024 - Rapport de gestion 2023.

M. Stéphane Jayet lit les conclusions du préavis.

4.1 Rapport de la commission de gestion.

Mme Isabelle Barraud lit le rapport de la Commission.

Le Président passe au vote.

Le Préavis N° 04/2024 est accepté à la majorité moins 2 abstentions.

5. Préavis 05/2024 – Comptes 2023

Mme Heidi Herzog lit les conclusions du préavis.

5.1 Rapport de la commission gestion et finances

M. Jean-François Déruaz lit le rapport de la commission ad'hoc

Le Président passe les points l'un après l'autre,

M. Daniel Emery demande des clarifications au point 3 des comptes sur la décision lors du conseil de l'acceptation du taux d'imposition 2023.

Mme Heidi Herzog explique qu'il s'agit de l'impôt sur les immeubles détenus par des sociétés et que Tartegnin est l'une des dernières communes qui ne prélevait pas cet impôt.

M. Daniel Emery demande en page 9 instruction publique et cultes, pourquoi la rétrocession d'ENJEU dans les comptes, n'apparaît pas.

Mme Sylvie Mery lui répond que ceci est déduit lors de la facturation.

M. Daniel Emery demande s'il ne faudrait pas procéder de même que pour ENJEU pour la rétrocession en page 11 sécurité sociale.

M. Jean-Daniel Quiblier boursier, répond la rétrocession ENJEU concerne uniquement l'accueil de jour.

M. Daniel Emery demande de confirmer qu'il n'y a pas encore d'emprunt sur le compte n° 2 transformations de la Pinte.

Mme Heidi Herzog confirme que pour le moment il n'y a pas d'emprunt.

Le Président passe au vote.

Le préavis N° 05/2024 – Comptes 2023 est accepté à la majorité moins 1 abstention.

6. Réponse de la Municipalité à l'interpellation << Sauzet >>

M. Olivier Sauzet demande le huis-clos pour la suite des débats sur le sujet << Grandes Vignes >> au vu de la sensibilité du sujet.

Le Président lui demande d'élaborer un peu sur la sensibilité du sujet.

M. Olivier Sauzet précise que ce sujet a animé et agité la commune depuis de nombreux mois voire de nombreuses années. Les citoyens ont eu durant ces mois des situations assez difficiles à vivre dans leurs rapports de voisinage et avec les autorités. Ces points sont extrêmement sensibles et pour la sérénité des débats. Il paraît important que cela puisse se faire à huis-clos.

Mme Claire De Goumoens demande ce qu'est le huis-clos.

Le Président lui répond que toute personne non assermentée ou ne faisant pas partie de la Municipalité doit quitter la salle durant ce débat et la confidentialité des débats, est de mise et protégé par la loi.

Le Président passe au vote.

Le huis-clos est approuvé moins 6 non et 6 abstentions.

Le Président prie les personnes qui ne sont pas assermentées de quitter la salle.

Les points suivants font donc l'objet d'un rapport séparé.

10. Nomination du bureau du Conseil

10.1 Election du/de la Président/e

Le Président passe la parole à M. Jean-Charles König
M. Jean-Charles König propose M. Claude-Alain Piguet
M. Claude-Alain Piguet est élu par applaudissements

10.2 Election du/de la vice-Président/e

Le Président propose M. Jean-Charles König
M. Jean-Charles König est élu par applaudissements

10.3 Elections des scrutateurs.

Le Président demande aux scrutateurs s'ils sont à nouveau partants
M. Stéphane Berthet et M. Etienne Blanchard sont élu par applaudissements
Le Président demande aux scrutateurs suppléants s'ils sont à nouveau partants
Mme Isabelle Marechal et M. Thomas Croisier sont élu par applaudissements

11. Nomination de la commission gestion et finances

Membres : M. Jean-François Déruaz
M. Michael Duc
M. Olivier Sauzet
Mme Isabelle Barraud
M. Daniel Emery
Suppléantes : Mme Veronica Evans
Mme Alina Müller

12. Nomination d'une commission ad'hoc de 3 membres relatif à l'adoption du volet stratégique de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités du district de Nyon (SRGZA)

Membres : Mme Graziella Jayet
M. Jean-Charles König
Mme Isabelle Barraud

13. Nomination d'une commission ad'hoc de 3 membres relatif à la révision du règlement sur la circulation et le stationnement au parking des Pressoirs

Membres : M. Daniel Emery
Mme Alina Müller
Mme Isabelle Barraud

Le Président demande la nomination d'un suppléant pour la commission sur la taxe de séjour vu que la réunion de cette commission est agendée au 13 août et que M. Nicolas Jaccoud sera absent.

Mme Alina Müller se propose pour être suppléante et est élue par applaudissement.
Le Président annonce la démission de la secrétaire Mme Mary Christine Fluri pour la fin de l'année 2024 et que les candidatures sont les bienvenues. M. Déruaz demande si cette personne peut être étrangère à la commune de Tartegnin.
Le Président répond qu'il n'est pas obligatoire de faire partie du conseil ni d'habiter Tartegnin.

14. Communication des délégués aux Conseils intercommunaux

Enjeu : M. Daniel Emery rapporte que deux séances ont eu lieu. La première a eu lieu le 20.03.2024 à Vinzel. 4 préavis étaient à l'ordre du jour, demande de crédit d'investissement pour l'appartement du concierge dans le bâtiment B, pose de vitres anti chaleur dans les salles de classe dans le bâtiment de Gilly 2, aménagement extérieur du préau du collège du Martinet et fontaine à eau potable dans le préau du collège du Martinet. Ces 4 préavis ont été acceptés. Un petit débat a eu lieu pour savoir si les aménagements sur le site du Martinet c'était plus plutôt privé ou que communal.

Une deuxième séance a eu lieu le 12.06.2024 à Bursinel avec 5 préavis : une demande de crédit pour les bâtiments D et C du collège du Martinet. Les comptes 2023, demande de crédit d'étude pour remplacement de la piscine du collège du Martinet, demande d'investissement pour la place de jeux privée de Bellefontaine à Mont-sur-Rolle, et demande d'investissement pour la pose de film anti chaleur et solution d'ombrage dans la petite poste et la grande échelle à Bellefontaine.

Les 5 préavis ont été acceptés.

AIER : M. Nicolas Jaccoud annonce qu'il n'y a rien de nouveau. M. Nicolas Jaccoud a participé à l'anniversaire de l'AIER et de la STEP avec visite. Cette visite a permis de constater tous les investissements faits et de mieux comprendre certains crédits demandés.

Région Nyon : Mme Danielle Collomb étant absente, M. Daniel Emery qui fait un compte rendu de la séance du 19.06.2024 qui a eu lieu à Coppet. Les comptes 2023, le rapport de gestion et un préavis de demande de crédit pour l'expérimentation de navettes électriques et modulaire sur la commune Gland ont été acceptés.

Une publication du CODIR demande aux délégués de rapporter à leurs conseils les décisions prises. A ce titre, il faut noter que Région Nyon a un site internet très bien fait où on peut trouver toutes les décisions, futures séances et autres propositions. Mission est donnée à tout un chacun d'aller le consulter.

ORPC : Mme Isabelle Marechal rapporte qu'il n'y a pas eu de séance. Il y a cependant eu une partie informelle récréative où le CODIR a nommé et fait honneur aux nouveaux gradés.

15. Communication de la Municipalité

M. Pierre-Alain Blanchard rapporte un dégât au cimetière. Une personne a poussé le poteau qui tient les montants de la petite cabane et personne ne s'est annoncé. Des travaux ont coûté 3'300 frs. Il est déplorable que la personne ne se soit annoncée.

La place de jeu va être refaite, une tour neuve, des balançoires et un jeu à ressort pour les petits vont être installés. L'arbre actuel va être abattu et un hêtre pourpre replanté. Une caisse souvenir doit normalement se trouver sous la souche actuelle et une nouvelle caisse sera placée sous le nouvel arbre. Le but est de rendre la place de jeu en principe en même temps que La Pinte.

M. Cédric Gremaud rapporte que la date d'ouverture de la Pinte sera aux environs du 25 septembre et qu'il y a deux nouveaux locataires dans le bâtiment du collège.

Mme Heidi Herzog donne des précisions sur le nouveau règlement de police de Tartegnin. À la suite de la transmission du nouveau Règlement Communal de Police (présenté au Conseil le 14.03.2024), la juriste du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) a demandé de procéder à 2 ajustements mineurs et ceci malgré plusieurs échanges et donc plusieurs relectures préalables par le service juridique de la DITS.

Les changements concernent :

1) L'article 81, let. A, ch 1, Actes de nature à gêner l'usage de la voie publique

Sont notamment interdits :

Le texte actuel :

a. Sur la voie publique

L'entreposage de véhicules pour plus de 72 heures et, sauf cas d'urgence, leur réparation :

Le nouveau texte :

a. Le stationnement de véhicules pour plus de 72 heures et leur réparation :

Raisonnement : le stationnement plus de 3 jours consécutifs est possible mais l'entreposage de véhicules abandonnés est interdit.

C'est donc le mot << **entreposage** >> qui n'est pas approprié.

2) L'article 83 jeux interdits

Le texte actuel :

La pratique de n'importe quel jeu est interdit sur la chaussée. Sur les trottoirs et aux abords de la voie publique, est interdit la pratique des jeux dangereux pour les passants ou de nature à gêner ou à entraver la circulation ou l'éclairage public, tel que football, hockey, luge, patinage, ski.

Le nouveau texte :

La pratique de n'importe quel jeu est interdit sur la chaussée. Sur les trottoirs et aux abords de la voie publique, est interdit la pratique des jeux dangereux pour les passants ou de nature à gêner ou à entraver la circulation ou l'éclairage public.

Raisonnement : Les patins à roulettes, les rollers, les trottinettes et mus par la seule force musculaire des utilisateurs sont des engins assimilés à des véhicules (article 1 al. 10 Ordonnance sur les règles de la circulation routières ORC). Leur utilisation est réglementée par les articles 50 et 50a de ladite ordonnance. Par conséquent, un règlement de police ne peut pas interdire complètement leur usage sur la voie publique. Bien que ni le hockey, la luge, le patinage ou le ski ne sont équipés de roues ou de roulettes, la juriste est de l'avis que l'ORC prime et que l'article ne doit donc pas comporter d'énumération de jeux pouvant être dangereux.

Les membres du Conseil et de la commission présents ont été informé de cette communication.

Comme annoncé précédemment, lors du déménagement de nos locaux administratifs, nous avons retrouvé une ancienne bibliothèque. Nous vous avons présenté ces livres lors d'un précédent Conseil. À la suite d'un reportage dans le journal La Côte, nous avons pris contact avec la bibliothèque historique qui se trouve au Château de Rolle. L'association des Amis du Château de Rolle, qui gère cette bibliothèque et qui souhaite la rendre accessible au public dès 2025, souhaite reprendre une partie de nos anciens livres et les intégrer dans la bibliothèque historique. La Municipalité est favorable à cette solution.

Mme Sylvie Mery nous annonce la création d'un nouveau dicastère :

Locaux sous baux à loyer

En effet suite aux différents changements de locataires ces derniers temps ainsi que la création d'un café restaurant il nous a semblé opportun de créer ce dicastère afin de soulager le dicastère construction. Et c'est Mme Sylvie Mery de par sa profession d'indépendante dans l'immobilier qui s'est vu attribuer ce dernier.

Les 2 appartements sont loués.

Horaires scolaires 2025

Le 15 décembre les horaires CFF vont changer de façon assez importante avec une incidence sur les horaires des bus et en conséquence nous serons obligés d'adapter les horaires des écoles.

Pour le secondaire comme pour le primaire le début des cours sera décalé de 15 minutes. Au lieu de sonner à 07h55 la sonnerie retentira à 08h10.

Malheureusement nous ne pouvons pas commencer l'année scolaire avec ces nouveaux horaires car nous sommes tributaires de la date du 15 décembre en concordance avec les CFF.

Une campagne d'information sera menée en collaboration avec Car Postale dès fin novembre 2024.

M. Stéphane Jayet remercie toutes et tous de leurs implications respectives, et des bonnes décisions prises ce soir. M. Stéphane Jayet remercie au nom de la Municipalité le Président du Conseil qui a beaucoup travaillé pour la préparation de ce conseil.

Le Président remercie également le syndic et la Municipalité et il précise que ce n'est probablement pas la fin de l'histoire.

M. Stéphane Jayet annonce qu'une séance cinéma plein-air organisée par Adnprojet aura lieu le 25 août. Il s'agit d'une association qui a pour objectif d'aider les jeunes qui sont en rupture et de recréer un lien social. Le cinéma plein-air aura lieu au stand de tir si le temps le permet, dès 18h pour les boissons. Le film débutera à 20h30 et sera RIEN A DECLARER avec Dany Boon et Benoit Poelvoorde

M. Stéphane Jayet précise que l'arbre de la place de jeu n'est pas coupé par plaisir, cet arbre est devenu dangereux.

16. Divers et propositions individuelles

M. Stéphane Jayet précise que le 25 septembre est la première date possible de l'ouverture de la Pinte, mais que la date d'ouverture sera probablement différée.

Mme Isabelle Marechal demande si l'avocat de M. Python architecte des Grandes Vignes peut demander le rapport à huis-clos.

Le Président lui répond que l'extrait du préavis sera au pilier public. Le rapport sera confidentiel.

M. Pierre-Alain Blanchard annonce que des visites des locaux du nouveau restaurant sont possibles et bienvenues.

M. Daniel Emery, en tant que membre de la commission sur le règlement de Police, est désolé de ne pas avoir vu les détails que les juristes cantonaux ont fait changer dans ce règlement.

M. Jean-Daniel Quiblier se demande s'il ne s'agit pas du dernier Conseil de l'année. Au vu du nombre des membres qui se sont fait assermentés ces derniers Conseils en vue d'un point crucial à l'ordre du jour d'aujourd'hui. Il estime que ceux-ci ne viendront surement

plus, il demande à la Municipalité et au bureau du Conseil général d'étudier la possibilité de passer d'un Conseil général à un Conseil communal pour la prochaine législature 2026-2031.

M. Jean-Daniel Quiblier rapporte qu'il subit depuis une année et demi des nuisances provenant sud-est nord-est et ouest de son bâtiment. Ces nuisances sont difficiles à accepter entre midi et 13h. Ce ne sont pas des nuisances des chantiers voisins, mais des nuisances de tondeuse ou autre souffleuse qui curieusement 2 fois par semaine commencent à 12h30 et se termine à 12h55.

M. Stéphane Jayet répond pour les nuisances que la Municipalité va faire le nécessaire autant à Tartegnin que dans le village voisin. Au sujet de la possibilité de passer à un Conseil communal, une demande plus formelle qu'une question dans les divers semble nécessaire, mais on va voir au travers du groupe et du bureau par rapport à ces soucis, et on est là pour défendre vos interpellations.

M. Daniel Emery partage qu'il préfère perdre quelques membres qui seront venus voir et découvrir le Conseil que perdre d'autres membres très actifs.

M. Daniel Emery demande s'il y a un planning pour le PACom.

M. Cédric Gremaud ce n'est pas le cas pour le moment.

M. Daniel Emery demande les dates des prochains conseils.

Le Président donne les dates : le mercredi 11 septembre et le jeudi 5 décembre 2024 (avec un repas).

Séance levée à 21h15.

Claude-Alain Piguet
Président



Mary Christine Fluri
Secrétaire

